

# LE PETIT CETONNAIS



TRIMESTRIEL



## Ceton

### Les actualités locales récentes

#### DES CHANGEMENTS PARMIS LES ELUS

Pour des raisons personnelles, Patrick Grégori a posé sa démission en tant que maire de Ceton. Celle-ci a été acceptée en date du 12 juin 2023 par M. le préfet de l'Orne. En conséquence, une nouvelle élection du maire et de ses adjoints s'est tenue lors du conseil municipal du 16 juin 2023.

C'est André Besnier qui a été élu maire de Ceton ainsi que Laurence Leproust en tant que 1ère adjointe

avec Françoise Nion et Guy Vollet en tant qu'adjoints.

Dans la continuité de cette mandature, soyez assurés que tout le conseil municipal reste mobilisé pour faire aboutir les projets en cours. Ainsi, le permis de construire du *Lion d'Or* a été validé et sera suivi d'un appel d'offres pour la rénovation.

### A noter: le 13 juillet



### Soirée Fête nationale

#### A partir de 19h30

Jambon grillé des Sapeurs-Pompiers de Ceton



Soirée dansante

Inscriptions auprès du président de l'Amicale  
06 76 88 05 82

Prix du repas  
Adulte : 16€ / -12ans : 8€

#### A partir de 23h

Show Laser de la mairie

### Envie d'être utile ?



Les Sapeurs-Pompiers de Ceton accueillent tous volontaires !

Renseignements :  
Lieutenant JC Gohon, chef de centre  
06 33 80 53 55

## REDUISEZ VOS DECHETS GRACE A UN COMPOSTEUR ! LE SICTOM EN PROPOSE A PRIX AIDÉ

### MODELES PROPOSÉS :

Les volumes et dimensions indiqués sont approximatifs (consultation en cours).

<b>PLASTIQUE</b>	
<p>Dès aujourd'hui</p> <p><b>10€</b></p> 	<p><b>15€</b></p> 
<p>← 330 litres (70 à 90cm de côté) Jusqu'à 500m<sup>2</sup> de jardin, et 10L d'épluchures par semaine</p> <p>600 litres (80 à 120cm de côté) →</p>	
<b>BOIS</b>	
<p>A partir de septembre 2023</p> <p><b>NC</b></p> 	<p><b>NC</b></p> 
<p>← 330 litres (70 à 90cm de côté) Jusqu'à 500m<sup>2</sup> de jardin, et 10L d'épluchures par semaine</p> <p>600 litres (80 à 120cm de côté) →</p>	
<p>Les modèles en bois ne seront disponibles qu'à partir du mois de septembre. Leur tarif n'est pas encore connu (consultation en cours), mais il sera plus élevé que celui des composteurs en plastique. Ces modèles sont toutefois d'ores et déjà réservables.</p>	

Un ambassadeur du Sictom passe en ce moment chez vous pour expliquer les nouvelles règles de tri. Réservez-lui le meilleur accueil.

### POUR RAPPEL



**LE BRÛLAGE  
À L'AIR LIBRE  
DES DÉCHETS VERTS :  
C'EST INTERDIT  
TOUTE L'ANNÉE !**

POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ,  
IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !

**Des solutions alternatives existent :**



**BROYAGE**



**COMPOSTAGE**



**PAILLAGE**

Retrouvez tous nos conseils sur : [www.nouvelle-quitaine.ars.sauve.fr/interdiction-brulage-dechets-verts](http://www.nouvelle-quitaine.ars.sauve.fr/interdiction-brulage-dechets-verts)





Le brûlage des déchets verts est interdit même dans un incinérateur. Il faut les utiliser en paillage ou en compost. Pour les grosses quantités, à déposer en déchetterie.

## HORAIRES BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



Mardi et jeudi de 15h à 17h  
Mercredi et samedi de 16h à 18h

Ouverte tout le mois de juillet

Fermeture annuelle du 1er au 21 Août

Réouverture mardi 22 Août à 15h

Retrouvez *Le Petit Cetonnais* en format numérique sur le site internet de la commune dans la rubrique « *Municipalité / Newsletters* »

## Le saviez-vous ?

### Nouveau à Ceton



Location de trottinettes électriques tous-chemins avec option d'aperotrott© pour des balades vertes.

Renseignements :  
Perche E-motion  
06 74 51 85 94

### A SOUTENIR



Les commerçants & artisans de Ceton invitent les cetonnais à signer la pétition contre la fermeture programmée du distributeur automatique de billets du Crédit Agricole. La commune soutient cette initiative au nom de l'intérêt général.